

« Liège Guillemins » effacé

LIÈGE La gare n'apparaît plus sur certains panneaux d'affichage SNCB

- ▶ Depuis mi-décembre, c'est « Louvain » qui apparaît.
- ▶ En Cité ardente, le changement passe parfois mal.
- ▶ Les politiques s'en mêlent.

Liège rayée de la carte... de la SNCB dans les différentes gares de la capitale. La formule est choc, mais malheureusement vraie. Ainsi, depuis la mi-décembre 2013, le train IC qui relie Bruxelles à destination de « Liège Guillemins Eupen » a été rebaptisé « Leuven Eupen ».

La gare Calatrava a donc été supprimée des panneaux d'affichage, aussi bien sur les quais que dans les différents halls des gares de Bruxelles (Midi, Central, Nord).

Un affichage qui a déclenché un torrent de réactions en principauté. Comme la libérale Christine Defraigne, par exemple. « Le train à l'heure pile gare Centrale, en direction de Liège, est bien connu de tous les navetteurs. Et sur les panneaux, Liège n'est même plus mentionnée ! C'est quand même la ville la plus importante de Wallonie et on nous raie de la carte ! Que



Depuis la mi-décembre, le train IC qui relie Bruxelles à Liège se présente dans les gares bruxelloises avec comme destination mentionnée « Louvain ». © EDUARDO BOTELLA

font le touriste et le voyageur international ? », déplore la sénatrice et députée wallonne liégeoise MR.

Précédemment, des navetteurs habitués à prendre ce train Bruxelles-Eupen avaient déjà fait de telles remarques...

Remarques qui sont parvenues jusqu'au ministre des Entreprises publiques himself, le socialiste liégeois Jean-Pascal Labille. Et qui ont eu le don de

l'irriter. « Je me fous des logiciels, tonne-t-il d'emblée. J'ai donné instruction formelle et militaire de réintégrer les grandes villes sur l'affichage informatif à destination des navetteurs. Et j'ai donné zéro délai pour ça ! »

Il va donc sans dire que le ministre de tutelle de la SNCB n'a pas apprécié ce changement. Et ce dernier de poser d'ailleurs la question : « Pourquoi avoir changé alors que la signalisation

d'avant donnait satisfaction ? Et qu'on ne me sorte pas des excuses de logiciels. On dit qu'on met "Leuven" au lieu de Liège parce qu'il y a plus de navetteurs là. Mais je ne suis pas certain que si Louvain était à la base affiché et que Liège Guillemins avait plus de navetteurs, on aurait modifié l'affichage. Je ne veux pas en faire une affaire communautaire mais, comme ministre, je dois veiller à cela, à l'équilibre. Sur-

tout pour le moment... »

Le mot d'ordre de Jean-Pascal Labille est donc clair : « On remet le nom des grandes villes sur les panneaux. Si ça devient Leuven-Liège-Eupen, je n'ai aucun problème avec ça. Mais on doit faire réapparaître les grandes villes. »

Ce qui devrait donc être le cas prochainement suite à cette injonction ministérielle. ■

GASPARD GROSJEAN

REPERES

Pourquoi l'affichage du train a-t-il été modifié ?

À cause de l'informatisation du programme d'informations à destination des navetteurs. C'est Infrabel qui a lancé le tout, avant de passer la main à la SNCB suite à la réforme de l'entreprise ferroviaire.

L'affichage sur les différents écrans, que ce soit en gare ou sur les quais, est donc informatisé. Que dit la règle ?

« Nous pouvons mettre à chaque fois deux destinations sur le panneau, explique Louis Maraite, porte-parole de la SNCB. Il y a toujours la gare finale. Pour le nom de la seconde destination, le choix se fait en fonction de différents critères dont le premier est le nombre de navetteurs de chaque gare traversée par le train en question. »

Ainsi, la gare de Louvain, avec ses 30.000 navetteurs quotidiens, est loin devant Liège Guillemins et ses 16.000.

Précisons que d'autres cas « polémiques » ont vu le jour et que d'autres grandes villes (Malines, par exemple) sur d'autres lignes, n'apparaissent plus sur les écrans.

Vivre dans un conteneur : le projet avance

AMAY Le centre d'orientation et de formation est impliqué dans l'initiative

Difficile de ne pas le remarquer, ce container maritime disposé en plein centre de Walcourt (province de Namur). Il s'agit en fait d'un prototype, un projet pilote lancé par le CPAS de Walcourt, en collaboration avec le plan Habitat permanent (HP) et le Centre d'orientation et de formation (COF) d'Amay.

Ce plan HP vise à fournir un logement décent aux personnes résidant dans des équipements et des installations à vocation touristique, comme des caravanes. Ce container maritime « test » atteint cet objectif, puisqu'il ouvre un nouveau champ de possibilités en matière de logement.

« En Wallonie, 10.000 à 20.000 per-

sonnes sont concernées par la problématique des logements insalubres, explique la ministre wallonne de l'Égalité des Chances, Éliane Tillieux (PS). On ne peut pas reloger tout le monde, mais rendre habitable un container maritime offre des alternatives, ne serait-ce que provisoires, aux logements tels qu'on les connaît. Des containers de ce type, on n'en manque pas. Ce projet n'est qu'un commencement. »

Le prototype exposé à Walcourt est complètement équipé : une chaudière et cuisinière alimentées par des bonbonnes de gaz, un système électrique via groupe électrogène, une réserve d'eau 700 litres et un WC sec, pour réduire les consommations d'eau. Cet espace de 24 mètres

carrés, constitué d'une petite salle de bain, d'une chambre, d'une cuisine et d'un coin salon, peut accueillir 2 personnes.

« Mais plusieurs containers peuvent être juxtaposés et aménagés pour accueillir un plus grand nombre de personnes. Par exemple, un container peut être un lieu de vie, duquel on peut accéder à un second container où se trouvent les chambres. Les possibilités sont très vastes », explique le directeur du COF, Etienne Leroy.

Dans un lieu d'habitat permanent

C'est le CPAS de Walcourt qui a lancé un appel d'offres. « Même si c'est initié par le CPAS, il s'agit surtout d'une colla-

boration. Le logement est une problématique très importante et qui nous tient à cœur, explique Maryse Robert (PS), la présidente du CPAS. À Walcourt, nous souhaitons ardemment défendre notre politique du logement et venir en aide à ceux qui en ont besoin. »

Chaque container vaut 32.000 euros et peut être aménagé en deux semaines. Le prototype, cofinancé par le Département des affaires sociales de la Wallonie, sera exposé durant deux mois à côté du centre culturel. Tout le monde pourra le visiter. Il sera ensuite placé dans un des lieux d'Habitat permanent de Walcourt, en l'occurrence le bois de Thy, afin d'y accueillir un ménage. ■

XAVIER DE BRABANDER

Accusé après un séjour dans une secte

TRIBUNAL

C'est un dossier assez inhabituel qui vient d'être évoqué au tribunal correctionnel de Liège : celui d'un Herstalien de 50 ans, chauffeur-routier, qui a été accusé de viol par sa fille et sa belle-fille après qu'elles ont suivi une « retraite spirituelle » à Paris au sein d'une « église universelle » pentecôtiste, considérée comme secte et principalement fréquentée par des personnes de la communauté congolaise.

Les accusations datent de 2010. A l'époque, madame venait de quitter monsieur et avait emmené en retraite leur fille commune née en 1995 ainsi que sa fille aînée, née d'une première union.

De retour de Paris, la fille et la belle-fille du Herstalien l'avaient toutes deux accusé de viol. Une vidéo de la belle-fille avait même été postée sur Youtube, vidéo dans laquelle elle expliquait que son beau-père, « habité par le démon », lui avait fait un enfant, et qu'il s'agissait donc d'un « enfant sorcier ». Exactement à la même période, à l'issue de cette même retraite, d'autres enfants, proféraient le même genre d'accusations à l'encontre de parents. « La personne qui préche lors de ces séminaires exhorte les participants à se purifier, à dénoncer des faits pour nettoyer leurs vies, explique Me Toller, conseil du Herstalien. On les renvoie démolir leurs familles, et en particulier ceux qu'ils accusent injustement ! »

En 2011, après avoir fait expertiser les deux présumées victimes, le parquet avait classé l'affaire sans suite. C'est donc sur citation directe que le dossier est revenu au tribunal correctionnel de Liège, mais pour un bref passage : on ne peut opter pour une telle procédure lorsque la prévention visée est un crime, ce qui est le cas pour un viol. ■

LAURENCE WAUTERS

Le parc de Séroule est en danger

VERVIERS La multiplication des projets immobiliers risque de tarir les sources de ce poumon vert

Nouvelle mobilisation pour la sauvegarde des sources des étangs de Séroule. Après un combat, en 1992, pour classer le parc, s'ouvre une nouvelle lutte pour qu'il ne soit pas déclassé !

La multiplication des projets immobiliers autour du poumon vert de Verviers fait craindre des conséquences fâcheuses sur les sources et ruisseaux qui alimentent les fameux étangs. Le comité pour la restauration de Séroule tire la sonnette d'alarme en organisant des visites guidées « précatastrophe ».

Quand le collège communal dit oui à un projet immobilier,

ce sont d'ordinaire les riverains qui se soulèvent donnant ainsi tout son sens au phénomène Nimby (pour « not in my backyard », qui signifie en gros « pas à côté de chez moi »). « Mais ici, c'est différent d'un conflit de voisinage, soutient Jean-François Hermanns, président du Comité pour la Restauration de Séroule. C'est une question d'intérêt public : de toutes les personnes qui fréquentent le parc. »

Alors que le printemps donne au parc de Séroule un air de petit paradis sur les hauteurs de Verviers, ceux qui connaissent bien l'endroit sont inquiets. Inquiets de voir le débit du ruisseau des Roites qui alimente l'étang principal se réduire à vue d'œil. La faute à la construction d'immeubles à appartements en amont. Et, ce n'est pas fini, puisque des projets, comme celui des « Raibes », dans l'ancienne maison Weerts, rue Jean Gôme, sont en attente d'un permis. « Dans les années 90, on s'est battu pour faire classer le parc, se souvient Jean-François Her-

manns. On aurait dû demander aussi un classement des alentours, une zone de sauvegarde, nous n'y avons malheureusement pas pensé. L'urbanisation grandissante détruit les nappes phréatiques et tarit les sources. Après la construction de Universe Place, on a déjà vu le débit s'amoinrir, et les poissons mourir, et ici, avec le projet Weerts, ça va être pire »

Le comité qui organise dimanche 27 avril des visites guidées du parc pour montrer au public « la catastrophe qui se prépare » craint que l'étang principal ne devienne « une grande soupe verte » sans alimentation constante en eau. « Sans cette richesse humide, le parc pourrait être déclassé et tomber dans les mains de promoteurs privés qui pourront y construire n'importe quoi », s'inquiète-t-il.

La Région Wallonne, propriétaire et gestionnaire du site, rassure. « Il n'est pas question d'abandonner le parc, rétorque la direction des espaces verts. On va se battre autant qu'on le pourra, même si notre champ



Le parc Séroule compte pas mal de défenseurs. © JEAN-CLAUDE DESSART

d'action est limité. Nous allons lancer une étude avec des hydrologues pour trouver des solutions. » Quitte à devoir dévier des sources ou installer des pompes électriques pour assurer l'alimentation en eau.

Pour les amoureux de ce poumon vert verviétois, il est temps que les élus communaux votent un moratoire et interdisent la transformation des anciennes riches villas heusytoises en bloc d'immeubles. C'est déjà le cas,

stipule l'échevin de l'Urbanisme Benoît Pitance. « Il ne faut pas confondre projets et constructions, dit-il. On est attentifs à garder le caractère villageois de Heusy, et nous avons des outils pour cela, dont le schéma de structure. De nombreux permis sont refusés. » Pour le Comité, c'est trop risqué de laisser le destin du parc à la merci des refus ou accords de permis. ■

YSLAINE FETTWEIS

